

## Editorial

Du global au local

Andrée Tabouret-Keller

---



### Édition électronique

URL : <http://esp.revues.org/749>  
ISSN : 2532-0319

### Éditeur

Centre d'Information sur l'Éducation  
Bilingue et Plurilingue

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2016  
Pagination : 1-3  
ISSN : 1127-266X

### Référence électronique

Andrée Tabouret-Keller, « Editorial », *Éducation et sociétés plurilingues* [En ligne], 40 | 2016, mis en ligne le 28 octobre 2016, consulté le 27 mars 2017. URL : <http://esp.revues.org/749>

---

## ÉDITORIAL. *DU GLOBAL AU LOCAL.*

**Andrée TABOURET-KELLER**

**L**a population mondiale s'élève à 7,2 milliards en 2014, aujourd'hui un homme sur deux vit dans une ville, une vingtaine d'agglomérations comptent plus de dix millions d'habitants. Il est courant d'estimer à 6 000 le nombre de langues parlées actuellement sur terre mais il est moins courant de savoir que 96% de ces langues ne sont parlées que par 4% de la population mondiale, de plus l'on prévoit que la moitié de ces langues disparaîtraient d'ici la fin de ce siècle. Généralement, de telles prévisions sont assorties de commentaires sur l'hégémonie en marche de l'anglais et sur l'omniprésence du plurilinguisme. En ce premier quart du vingt-et-unième siècle, ces prévisions sont mises en rapport avec deux changements qui affectent les modes de vie de l'humanité toute entière: le règne des modalités informatiques du traitement des connaissances et la mondialisation des échanges tant interhumains que techniques. De telles visions du monde sont d'un caractère général, difficiles voire impossibles à vérifier: c'est le niveau global. C'est bien ce qui est à l'avantage d'une revue modeste comme la nôtre: face à la généralité extrême des prévisions à ambition mondiale que nous venons de rappeler, elle porte le témoignage indispensable du particulier, de ce que nous avons quotidiennement devant les yeux: c'est le niveau local. Prévisions générales, expériences quotidiennes uniques, deux extrêmes d'un même éventail.

L'arrivée massive de migrants en Europe – il est question de plus d'un million fin 2015, dont la moitié fuyant la guerre en Syrie – pose d'immenses problèmes à la fois politiques, économiques et humanitaires, la presse quotidienne en déborde. Parmi les derniers se pose le problème de l'intégration linguistique des migrants dans leur pays d'accueil et plus étroitement dans leurs sociétés: il est par exemple abordé dans les travaux de l'unité de politique linguistique du Conseil de l'Europe (27 États membres) *Linguistic integration of adult migrants* (LIAM) qui va tenir un symposium sur les enseignements de la recherche dans ce domaine du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2016, nous en rendrons compte en temps

voulu; voir ici même le rapport de Penelope Gardner-Chloros *et alii*. Qu'en est-il des enfants d'âge scolaire? Parmi ces migrants récents, le pourcentage d'enfants de moins de 14 ans serait de 27%, la question de l'intégration scolaire de ces enfants n'est pas de celles qui sont posées le plus souvent et de la manière la plus urgente.

Le Conseil de l'Europe est profondément impliqué dans le traitement des questions posées par de telles situations: avec sa Division des Politiques Linguistiques il a élaboré dès les années 1990 la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires. Cette dernière précise les principes qui devaient orienter les politiques linguistiques des 24 pays membres alors: elle confère des droits spécifiques à des groupes de locuteurs de langues régionales ou minoritaires à l'intérieur des territoires où ces langues sont pratiquées. Rédigée en 1992, elle est entrée en vigueur en 1998. Elle oblige les États signataires à reconnaître les langues régionales en tant qu'expression de leur richesse culturelle. La France l'a signée en 1999 elle fait partie avec l'Italie des pays qui, ayant signé la Charte, ne l'ont pas ratifiée. En France, l'actualité (octobre 2015) a remis la ratification de la Charte sur le tapis par des manifestations publiques en faveur des langues régionales et par un projet de loi constitutionnelle destiné à en permettre la ratification. Sans pouvoir entrer ici dans le détail des opérations, une motion de procédure a abouti à rejeter toute délibération sur le texte avant même qu'il puisse être examiné, la langue française étant constitutionnellement la langue de la République (article 4 de la constitution de la République).

Plus récemment, le Conseil de l'Europe a défini des cadres de référence pour les langues, tels que le *Cadre Européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer* (CECR, Strasbourg, 2001), ou encore *Apprendre et enseigner dans la société de communication* (Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2005) et aussi le *CARAP, Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures* (Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2007). De tels textes se situent au niveau global des principes généraux qui pourraient s'appliquer autant aux langues minoritaires qu'aux situations des migrants et ont donné lieu à maintes discussions comme celles toute récentes par Yannick Lefranc, «Le Français Langue d'Intégration et le droit à la langue du pays d'accueil. Remarques sur un révélateur et un 'politiseur' de débat» (*Cahiers du Groupe d'études sur le plurilinguisme en Europe*, Strasbourg, août 2015), de Jean-Marie Pricur «L'empire des mots morts. Lisons le CDERC comme un cauchemar» (février 2016, *revue.org*), ou encore à des dossiers d'information

comme le dossier réuni dans la revue *Migrations Société* «Éducation à la diversité et langues immigrées: expériences européennes» (vol. 27, n°162, 2015) qui veut contribuer à la formation de connaissances concernant l'éducation plurilingue en en faisant connaître les fondements scientifiques, les modalités politiques et les effets dans différentes situations européennes (Allemagne, Belgique, Grand Bretagne, Grèce, Portugal). C'est à ce point que la place, la fonction et les apports d'*Éducation et sociétés pluri-lingues/Educazione e societa' plurilingui* sont à souligner: numéro après numéro, la parole est donnée à ceux qui ont directement à faire face aux multiples problèmes du plurilinguisme, ceux que posent les places prises – octroyées ou refusées – par la pluralité des langues dans les sociétés, les préjugés à leur égard, leur exploitation politique, plus particulièrement dans les écoles. Abonnez-vous, ré-abonnez-vous! écrivez! Nous avons le souci d'être lu, nous avons le souci de lire vos témoignages!

## DAL GLOBALE AL LOCALE. EDITORIALE

Andrée TABOURET-KELLER

**L**a popolazione mondiale ammonta a 7,2 miliardi nel 2014, oggi un uomo su due vive in una città, una ventina di agglomerazioni contano più di dieci milioni di abitanti. Si valuta spesso a 6000 il numero di lingue parlate attualmente sulla terra, ma molti non sanno che il 96% di queste lingue è parlato solo dal 4% della popolazione mondiale e per giunta si prevede che la metà di queste lingue scomparirà entro la fine del secolo. In genere questo tipo di previsioni è assortito a commenti sull'egemonia in atto dell'inglese e sull'onnipresenza del plurilinguismo. In questo primo quarto del ventunesimo secolo tali previsioni sono messe in relazione con due cambiamenti che colpiscono gli stili di vita dell'umanità intera: l'impero delle modalità informatiche di trattamento delle conoscenze e la globalizzazione degli scambi sia interpersonali che tecnici. Tali visioni del mondo sono di carattere generale, difficili se non impossibili da verificare: è il livello globale. È qui che una rivista modesta come la nostra trae un vantaggio considerevole: di fronte alla generalità estrema delle previsioni di ambizione mondiale che abbiamo appena ricordato, essa porta la testimonianza indispensabile del particolare, di ciò